



## Ordonnance pénale délictuelle

-----  
Par Hello380

Bonjour , Je suis personnel navigant commercial dans une compagnie aérienne titulaire d'un badge aéroportuaire. Il y a 3 ans , j'ai été emmené en cellule de dégrisement suite à un état d'ivresse sur la voie publique . J'ai été contacté par e-mail pour un rendez-vous au commissariat concernant ce délit je suppose car la notification précise qu'elle est délictuelle sachant que j'ai déjà payé une amende de 90 euros . Mes questions sont les suivante : Vais-je avoir un casier judiciaire? Cela empêchera-t-il le renouvellement de mon badge professionnel? Si c'est le cas , existe-t-il un recours ? Merci pour vos réponses . Cordialement.